

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 avril 2010

CRÉATION DES MAISONS D'ASSISTANTS MATERNELS - (n° 2445)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 36

présenté par
Mme Bello, Mme Billard, Mme Fraysse, M. Gremetz, M. Muzeau
et les membres du groupe de la Gauche démocrate et républicaine

ARTICLE PREMIER

À la fin de l'avant-dernière phrase de l'alinéa 11, substituer au mot :

« quatre »,

le mot :

« trois ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.